

Nouvelles pratiques sociales



Jean-Louis Laville, *Les services de proximité en Europe*, Syros/alternatives, Paris, 1992, 248 p.

Nicole Dallaire

Volume 7, Number 1, Spring 1994

L'arrimage entre le communautaire et le secteur public

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301267ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301267ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dallaire, N. (1994). Review of [Jean-Louis Laville, *Les services de proximité en Europe*, Syros/alternatives, Paris, 1992, 248 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 7(1), 253–256. <https://doi.org/10.7202/301267ar>



Les comptes rendus

Les services de proximité en Europe

Jean-Louis LAVILLE

Syros/alternatives, Paris, 1992, 248 p.

Vous êtes un intervenant faisant face à la dure réalité du chômage, de l'exclusion ou du sous-développement régional? Vous êtes soucieux de trouver de nouvelles avenues pouvant contribuer à l'amélioration des conditions de vie? Voici un livre qui vous intéressera tant par son analyse théorique que par les expérimentations concrètes de quatre pays européens (France, Italie, Allemagne et Royaume-Uni), fort bien documentées, qu'il nous fait découvrir.

«Services de proximité»! Voilà une appellation qui résonne étrangement à nos oreilles québécoises, alors que la réalité qu'elle désigne nous est pourtant si familière. En Europe, ces services se développent rapidement en réponse à des demandes sociales liées à la qualité de vie (garde des jeunes enfants, soins à domicile pour les personnes âgées, insertion des personnes sans emploi, sauvegarde de l'environnement, etc.). Ils s'inspirent d'une double logique en cette période de crise économique: assurer la cohésion sociale et la création d'emplois. Ils prennent donc la forme de crèches parentales, de coopératives prestataires de services aux personnes âgées, d'entreprises communautaires favorisant l'insertion par l'économique ou encore de trusts réalisant des projets sur l'environnement.

Dans son volume, Laville définit les services de proximité, décrit les étapes de leur mise en œuvre et dresse les conditions favorables à leur développement. Il analyse aussi l'influence des politiques publiques de l'État sur le développement et l'impact possible de ce type d'entreprises sur la société.

Pour mieux saisir l'essence, le mode de fonctionnement et le potentiel de transformation sociale de ce type de services, il est utile de situer le cadre de référence théorique de Laville qui s'appuie sur une conception de l'économie en rupture avec la théorie néoclassique dominante. Pour lui, l'économie est «une construction sociohistorique dont la forme actuelle ne correspond pas à un aboutissement de l'évolution humaine mais à une configuration particulière qu'il convient de remettre en perspective en la comparant à celles qui l'ont précédée»

(Laville, 1992 : 125). C'est pourquoi Laville réfère largement à l'œuvre de Polanyi¹, cet économiste et historien de l'économie qui s'inspire des sociétés anciennes pour analyser le libéralisme économique. Essentiellement, Polanyi y démontre que le libéralisme représente une rupture dramatique par rapport aux types d'organisation économique antérieures qui encastraient alors l'économie dans le social. Il nous libère de cette implacable représentation de l'économie selon laquelle le social est impuissant à l'égard des mécanismes impersonnels et autorégulateurs du marché. Les services de proximité illustrent ce qui se passe lorsque l'économie est encastrée dans les relations sociales.

Cette structure économique des sociétés antérieures au capitalisme reposait sur quatre principes économiques de base pour la production et la répartition de biens et de services ; le marché (lieu de rencontre pour les échanges), la redistribution (collecte, emmagasinage et redistribution des biens et services), la réciprocité (relations établies par une suite durable de dons), et l'administration domestique (production assurant la satisfaction des besoins des membres d'une unité) (Polanyi, 1983). Dans notre économie de marché, ces deux derniers principes (réciprocité et administration domestique) occupent une place très restreinte. Le principe de réciprocité retrouve au contraire toute son importance dans une conception plus solidaire de l'économie et donc à l'intérieur des services de proximité qui s'en inspirent.

En effet, l'une des caractéristiques fondamentales de ces entreprises solidaires est qu'elles s'inscrivent dans un modèle autogestionnaire où l'on accorde une grande importance aux services. Une importance particulière est accordée au processus d'élaboration collective des règles par les usagers, les employés et les bénévoles. Plus encore, ces services visent la prise en charge d'un problème social par les intéressés eux-mêmes.

Les services sociaux abordés comme des services de proximité ne trouvent plus leur origine dans les déficiences présentées par certains publics cibles et identifiées par rapport à une supposée normalité mais dans l'interrogation collective sur le vécu quotidien des intéressés. (Laville, 1992 : 147)

Du côté des « crèches », cette réalité se traduit par la recherche d'une philosophie propre au plan pédagogique et relationnel. De leur côté, les projets « d'auto-assistance » pour le troisième âge développent leur vision d'une assistance globale qui se démarque d'une conception « médico-technique de la prise en charge ». Enfin, le principe de réciprocité (solidarité) protège l'autonomie des acteurs à l'égard de l'État et assure la présence d'un débat social continu sur la nature des services. En préservant une distance entre les projets et les politiques publiques, la démarche sociale peut se faire entendre dans le respect de sa liberté d'expression. Voilà pour le principe de réciprocité.

1. POLANYI, Karl (1983). *La grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.

Mais ce qui fait l'originalité des services de proximité, c'est qu'ils s'appuient sur une articulation durable entre l'intervention étatique (l'économie non marchande), le marché (l'économie marchande), et la réciprocité (l'économie non monétaire, le recours aux volontaires).

Afin d'assurer l'égalité d'accès à ces services (garde d'enfants, soins à domicile, loisirs, etc.) ou pour être en mesure de les produire (rénovation de quartiers délabrés, protection de l'environnement), les entreprises solidaires ont recours à l'État en tant que partenaire financier. Ce dernier doit offrir son appui aux innovations socio-économiques au plan du financement, du démarrage des projets, de la formation et de l'évaluation. Il est aussi important d'éviter que ces services de proximité ne soient perçus que comme de simples additifs aux services sociaux. Au contraire, les entreprises solidaires veulent exercer une influence sur les services publics en faisant en sorte que ces derniers prennent davantage en considération les besoins exprimés par les usagers et reconnaissent l'interdépendance entre problèmes économiques et sociaux. En aucun cas ces groupes ne veulent compromettre leur spécificité et leur autonomie par l'acceptation de subventions publiques. Nous voyons combien la réussite de ces entreprises micro-économiques est fortement corrélée aux politiques publiques en place et appelle une nouvelle intervention régulatrice de l'État. Dans une économie néolibérale, obnubilée par la régulation des marchés, la rentabilité et le retrait de l'État, il est douteux que le développement des services de proximité soit possible.

Pour sa part, et c'est là l'élément le plus important, le recours au marché permet la vente de services ou de produits (frais de garderie, frais pour les services à domicile, etc.) et la création d'emplois de qualité tels des emplois d'éducatrices et de soignantes pour les services d'auto-assistance, ainsi qu'une variété d'emplois dans les différents types de coopératives solidaires. Ce recours au marché contribue à l'insertion par l'économie mais dans un souci d'offrir des emplois stables et convenablement rémunérés, producteurs de cohésion sociale, et non «des petits boulots» ou des emplois de transition comme c'est trop souvent le cas dans les projets d'insertion gérés par des institutions publiques. Cette nouvelle approche mise sur la jonction de l'insertion et du développement économique local, qui de ce fait, prend en compte l'exclusion d'une partie de la population de la sphère économique. La contribution effective des services de proximité à la création d'emplois est plus symbolique que réelle, mais elle fournit l'exemple d'itinéraires valorisants et de création d'emplois permanents à travers une nouvelle articulation du social et de l'économique.

En somme, les services de proximité s'appuient sur la complémentarité des économies informelle, publique et privée pour être en mesure d'offrir des services collectifs à des coûts supportables pour les finances publiques, tout en garantissant la démocratie et l'expression directe des besoins par les usagers.

Sur le plan organisationnel, Jean Laville souligne l'importance de la création d'institutions de second niveau pour soutenir les différents projets locaux sur

les plans de l'ingénierie technique, de la recherche, des communications externes (promotion, sensibilisation du public, négociations avec les pouvoirs publics) et internes (échanges d'informations). Ces organisations de second niveau comptent plusieurs délégués de la base et fonctionnent selon les mêmes principes de gestion démocratique. Ils permettent de mettre en commun et de capitaliser les acquis de l'ensemble des acteurs.

Les principes de l'économie solidaire et leurs applications européennes peuvent inspirer chez nous les pratiques d'action communautaire et de prévention-promotion, encore trop cantonnées dans des approches centrées sur les individus et groupes à risque, et stimuler le développement de pratiques qui misent sur la transformation des milieux de vie sous l'impulsion de la communauté. Les objectifs classiques en prévention, que sont le développement des compétences ou du soutien social, pourraient s'enrichir en se combinant à un objectif de prise en charge par le milieu à l'intérieur d'un rapport de consommation dans lequel l'usager est aussi un acteur critique, responsable des solutions élaborées.

Dans notre contexte socio-économique peu favorable aux innovations sociales, comme en témoigne le sous-financement du secteur communautaire et des initiatives en prévention sociale, la mise sur pied de services associatifs s'inspirant du modèle européen requiert une forte dose de mobilisation sociale. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage vient alimenter une réflexion sur les rapports entre les sphères économiques et sociales déjà bien amorcée au Québec et inscrite dans notre réalité comme en témoignent, par exemple, nos corporations de développement économique communautaire. Plus largement, nous sommes conviés, une fois de plus, à penser différemment les services sociaux, par-delà le corporatisme, les clivages institutionnels, les rapports de consommation passifs, et à mettre en œuvre des moyens de contrer le phénomène de l'exclusion sociale et de conférer au citoyen sa dignité.

Nicole DALLAIRE

*Étudiante au doctorat en sciences humaines appliquées
Université de Montréal*